

C.H.A.M. de Valbonne
Classe à Horaires Aménagés Musicale
A partir du CE1
Rentrée Scolaire 2024-2025

Votre enfant est très intéressé et motivé par les activités musicales.

Vous pouvez lui permettre de recevoir à l'école une **éducation musicale renforcée** grâce à la Classe à Horaires Aménagés Musicale

De

L'école GARBEJAIRE
126 av. Georges Pompidou
06560 Valbonne, Tél. 04 93 12 34 85

En partenariat avec

Le Conservatoire de Valbonne
1 Place Méjane
06560 Valbonne, Tél. 04 93 13 32 20



Le but de cette classe est de permettre aux élèves concernés de faire de la musique par l'apprentissage d'un instrument (choix annoncé le jour de la réunion d'information), la pratique du chant et une formation musicale générale renforcée.

Au-delà du simple plaisir que la pratique musicale peut procurer, d'autres capacités plus transversales se développent et contribuent aux apprentissages scolaires : la mémoire, l'écoute, la concentration, l'expression.

Les horaires scolaires de la C.H.A.M. sont identiques à ceux des autres classes de l'école et les programmes de l'enseignement général ne sont pas modifiés ; le temps scolaire est aménagé : tous les cours de musique sont assurés par des professeurs du Conservatoire de Valbonne, **sur le temps scolaire**, en complément de l'enseignement général à l'école de Garbejaire.

Le recrutement est local, tous les élèves scolarisés à Valbonne peuvent être concernés.

La gestion du dispositif C.H.A.M. est déléguée à l'Inspection de Valbonne dont dépend l'école en partenariat avec le Conservatoire.

Les activités musicales concernent chaque semaine les domaines suivants :

- Education musicale générale et technique
- Pratique collective vocale et instrumentale
- Formation instrumentale en groupe restreint

L'inscription d'un élève en C.H.A.M. est gratuite.

Modalités d'inscription – Procédure d'admission

Les dossiers seront disponibles à l'école Garbejaire, à la circonscription de Valbonne ou en téléchargement sur Pronote et sur le site de la DSDEN des Alpes-Maritimes (<https://www.ac-nice.fr/classes-a-horaires-amenages-et-sections-sportives-121865>) à partir de **Lundi 15 avril 2024**.

Les demandes d'admission s'effectuent en retournant impérativement le **dossier complet sous format papier avant le 17 mai 2024 au plus tard à la circonscription :**

Inspection de l'Éducation Nationale / Circonscription de Valbonne
190, Rue Frédéric Mistral CIV 06560 VALBONNE

COURRIEL : ien-06.valbonne@ac-nice.fr

Signalé : tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Une **REUNION D'INFORMATION**, à laquelle la **PRESENCE DES FAMILLES** est **OBLIGATOIRE**, aura lieu **Lundi 15 avril 2024 à 17h30** à l'école Garbejaire.

En présence de :

- M. Luc Botta, directeur du Conservatoire de Valbonne
- Mme Hélène Raynaud, Conseillère Pédagogique Départementale en Education Musicale
- Mme Marion Baudet, Conseillère Pédagogique Circonscription de Valbonne
- Mme Sylvie Bricca, directrice de l'école Garbejaire

ATTENTION : Seules les candidatures des enfants dont les familles seront présentes à la réunion pourront être prises en compte.

Les élèves seront observés dans des situations de jeux musicaux en petits groupes (Évaluation de leur motivation et de leur appétence en particulier).

Cette séance se déroulera **Mardi 11 juin 2024** à l'école Garbejaire à partir de 14h.

Une commission examinera ensuite les demandes d'admission.

*Pour tout renseignement complémentaire,
se reporter au dossier d'inscription ou écrire à l'adresse suivante :*